







Règlement du Challenge Départemental de Voile Légère de l'Hérault

Saison Sportive 2023/2024

Optimist - Planche à Voile - Catamaran



Étape 1 : Dimanche 08 Octobre 2023 PORT CAMARGUE (Tous supports)

Étape 2 : Dimanche 05 Novembre 2023 BALARUC (Tous supports)

Étape 3 : Dimanche 19 Novembre 2023 LA GRANDE MOTTE (Tous supports)

Étape 4 : Dimanche 24 Mars 2024 SALAGOU (Tous supports)

Étape 5 : Dimanche 05 Mai 2024 SETE (Tous supports) côté mer

Étape 6 : Dimanche 09 Juin 2024 SETE (Tous supports) côté étang de Thau

Table des matières

1	LES	OBJE	CTIFS DU CHALLENGE DEPARTEMENTAL VOILE LEGERE	. 3				
2	LES	PART	ENAIRES INSTITUTUONNELS / AIDE FINANCIERE DU CDV34	. 3				
3	REG	iLES G	SENERALES DU CHALLENGE	. 4				
	3.1	ORG	SANISATION	. 4				
	3.1.	1	VALIDATION DE L'ETAPE	. 4				
	3.1.2 3.1.3		AIDE ENTRE CLUB	. 4				
			VALIDATION DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL	. 4				
	3.1.	4	IDENTIFICATION DES COUREURS	. 5				
	3.2	INSC	CRIPTION	. 5				
	3.3	CLAS	SSEMENT	. 6				
	3.3.1		CLASSEMENT D'UNE ETAPE	. 6				
	3.3.2		REMISE DE PRIX	. 6				
	3.3.	3	CLASSEMENT DU CHALLENGE DEPARTEMENTAL	. 7				
4	LE F	ROND	INITIATION SPORTIVE (optimist, planche à voile)	. 7				
5	LE F	ROND	DEPARTEMENTAL (optimist planche à voile catamaran)	. 8				
6	LES	PARC	OURS	10				
6.1 RO		RON	ID INITIATION	10				
	6.2	RON	ID DEPARTEMENTAL	11				
7	TABLEAU DES MEDAILLES							
8								
			LARATION DE REGATE CALENDRIER FFVOILE					
	8.2		TION POUR FREG					
9 RAPPELS POUR LE CLUB ORGANISATEUR								
	9.1	LE N	MATERIEL	14				
	0.2	IFC	ENITDAINELIDS	1 /				

1 LES OBJECTIFS DU CHALLENGE DEPARTEMENTAL VOILE LEGERE

- Favoriser l'accès à la régate au plus grand nombre.
- Rassembler les écoles de sport des clubs du 34 et du 30, pour une saison sportive de septembre à juin sur divers lieux, pour un championnat de six rencontres, si possible, en dériveur, planche à voile et catamaran.
- Proclamer les titres de champions départementaux par support à l'issue de la finale (dernière rencontre de la saison). Un minimum de participation à deux rencontres est obligatoire pour valider les titres.
- Préparer et faciliter le passage au niveau régional (ligue).

2 LES PARTENAIRES INSTITUTUONNELS / AIDE FINANCIERE DU CDV34

- Le Comité Départemental de Voile de l'Hérault "CDV34" avec la contribution du Comité Départemental de Voile du Gard "CDV30".
- Hérault-Sport.
- Le Conseil Départemental de l'Hérault.
- La Ligue de Voile de l'Occitanie.
- Les Collectivités Locales.
- Les Clubs.

Une aide financière aux clubs organisateurs d'étapes (sauf pour l'étape 1) est accordée par le CDV 34 à hauteur de 300 € par support (dériveur, planche à voile, catamaran), à condition que le cahier des charges mis à disposition par le CDV34 soit respecté (Rubrique "j'organise une régate" (voir le site du CDV34). Cette aide est subordonnée aux aides consenties par Hérault-Sport dans le cadre du Prix du Département en Voile Légère.

Cette aide sera reversée aux clubs de l'Hérault uniquement sur présentation des factures des frais engagés pour l'organisation de l'étape et du retour d'un fichier photos de la régate (sur l'eau et podiums). Les factures doivent être adressées au secrétariat du CDV 34 accompagnées d'une demande de remboursement de 300 euros par support dans les plus brefs délais après chaque organisation : (comite.voile.34@gmail.com)

3 REGLES GENERALES DU CHALLENGE

3.1 ORGANISATION

3.1.1 VALIDATION DE L'ETAPE

- Chaque régate départementale (ou étape) se déroule sur une journée selon le calendrier fixé par le CDV34, et doit comporter au moins 1 course pour être validée, aucun départ ne sera lancé après 16h.
- L'annulation d'une régate doit être décidée au plus tard le samedi pour que les clubs informent chaque coureur.
- Les régates se courent sous les R.I.R. (Règles d'Introduction à la Régate), pour le rond départemental (Voir site du CDV : https://www.comite-voile34.fr/voile34/).
- L'arbitrage est direct et assuré par les entraineurs de chaque club (pénalité : 360°). La sécurité est assurée par les entraineurs pour un ratio d'un entraineur pour 10 concurrents. Chaque concurrent doit avoir un entraineur référent.

3.1.2 AIDE ENTRE CLUB

- Le prêt de matériel entre club est possible. Cependant il reste à la charge de l'entraineur de se manifester au plus tôt auprès du club organisateur. A la charge de chacun de rendre le matériel en l'état lors du prêt.
- Aucune assurance par le CDV34 ne sera prise pour les prêts de matériel, celle-ci reste à la charge des clubs.

3.1.3 VALIDATION DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

- L'avis de course et la feuille d'inscription sont uniques et dématérialisés pour l'ensemble de la saison voir lien sur le site du CDV.
- A partir de **5 étapes du championnat départemental** courues, le plus mauvais résultat pour chaque coureur sera retiré.

3.1.4 IDENTIFICATION DES COUREURS

Chaque concurrent portera un dossard (uniquement le barreur en catamaran)

• Sur le rond initiation :

 Optimist et planche : couleur jaune fluo taille junior série de 1 à 50 et taille adulte de 101 à 130.

• Sur le rond départemental :

- Optimist, planche à voile et catamaran : couleur verte fluo taille junior série de 51 à 100 et taille adulte de 131 à 160.
- Pour les invités couleur orange fluo taille junior série de 161
 à 180 et taille adulte de 181 à 200.

3.2 INSCRIPTION

Les inscriptions se font en ligne sur le site CDV 34 :

https://www.comite-voile34.fr
ou
https://ircorp.pcscloud.net/CDV34_vl

Les coureurs et entraîneurs doivent créer leur compte lors de la première régate.

Puis le coureur doit faire une demande de participation avant le mercredi précédant la régate avec un paiement en ligne, son entraineur lui validera son inscription.

Le mercredi au plus tard précédent chaque étape, les entraineurs valident leurs coureurs.

Frais d'inscriptions : 10€ par coureur si préinscrit avant le mercredi précédant la régate.

Si un coureur n'est pas préinscrit par son club avant le **mercredi et s'inscrit le jour même, les frais d'inscription seront majorés et s'élèveront à 15 euros**. Attention il devra faire une inscription numérique quand même.

3.3 CLASSEMENT

3.3.1 CLASSEMENT D'UNE ETAPE

Système de classement : classement à minima ($1^{er}=1$ point ; $2^{nd}=2$ points...).

A partir de 4 courses validées, le plus mauvais résultat de chaque concurrent sera retiré.

Tous les classements doivent être faits par CLASSE selon le schéma suivant :

Les filles seront classées par extraction du classement général.

- ROND INITIATION, groupes Optimist et PAV :
 - Classe initiation Filles OPTI
 - Classe initiation Garçons OPTI
 - Classe initiation Filles PAV
 - Classe initiation Garçons PAV
- ROND DEPARTEMENTAL, Groupe Optimist:
 - Classe Benjamins OPTI
 - Classe Minimes OPTI
 - Classe Invités OPTI
- ROND DEPARTEMENTAL Groupe PAV :
 - Classe Minimes PAV
 - Classe Espoirs PAV
 - Classe Invités PAV
- ROND DEPARTEMENTAL Groupe Catamaran:
 - Classe Minimes CATA

ATTENTION: c'est l'équipier le plus âgé qui détermine la classe d'inscription, si un équipier Minime court avec un équipier Espoir, inscription obligatoire en Classe Espoirs CATA.

- Classe Espoirs CATA.
- Classe Invités CATA

3.3.2 REMISE DES PRIX

Voir le tableau des médailles en annexe

N.B. : Chaque club organisateur d'une étape a la liberté de récompenser en fonction d'autres critères d'encouragements, les coureurs qu'il souhaite.

3.3.3 CLASSEMENT DU CHALLENGE DEPARTEMENTAL

Pour le classement final, cumulé des étapes, les absents à une étape prennent les points du dernier de sa catégorie de l'étape + 2 points.

A la fin du championnat, les 3 premiers garçons et les 3 premières filles de la saison, pour chaque support et catégorie seront obligatoirement qualifiés :

- Pour l'initiation => sur le rond départemental.
- Pour le niveau départemental => sur le championnat de ligue de l'année suivante, excepté si le coureur change de catégorie d'âge ou de support la saison suivante). Exemple : passage de benjamin à minime ou d'Optimist à planche à voile.

NB : Si des coureurs issus des 3 premiers ne souhaitent pas concourir en ligue et garder le même support, ils ont la possibilité de régater en championnat départemental mais seront inscrits et classés dans le groupe des invités.

Un régatier faisant partie des 3 premiers pourra être autorisé à recourir dans la même catégorie (après demande auprès de la commission sportive du CDV34) lorsque son titre a été acquis sans qu'au minimum 5 régatiers de son groupe aient participé à l'ensemble des régates comptant au classement, et ou si tous les coureurs classés sont issus du même club.

4 LE ROND INITIATION SPORTIVE (Optimist-planche à voile)

C'est un rond réservé aux jeunes qui débutent en régate. Il n'y a pas de catégories d'âge.

Le parcours : triangle aplati (voir pages "parcours")

Privilégier le nombre de courses plutôt que la longueur des parcours.

Si un parcours différent est proposé par un club organisateur, celui doit être porté à la connaissance des autres clubs au moins 3 semaines avant la date de la compétition.

<u>Procédure de départ</u> : 3min (voir pages "parcours") adaptée pour ce niveau.

<u>Pénalit</u>és : Aucune

Une aide peut être apportée aux derniers de la flotte s'ils ont des difficultés à réaliser leur parcours.

<u>Matériel OPTIMIST</u>: bateaux de type école; une voile à fourreau non lattée à chute négative ou une voile tempête si vent (au choix de l'entraineur).

<u>Matériel PAV</u>: planche école à dérive (type Bic 293) avec une surface de voile de 4,5m² maximum.

5 <u>LE ROND DEPARTEMENTAL (Optimist- planche à voile- catamaran)</u>

Ce rond concerne les coureurs capables de remonter au vent. L'objectif est de se préparer pour le niveau régional (ligue).

Les coureurs ayant participé à **plus de 3 régates** de niveau supérieur (ligue ou inter ligue) peuvent régater sur ce rond mais dans le groupe **invité**. Pour ce groupe un classement pour chaque support sera établi en scratch, sans catégorie d'âge et de sexe. Les bateaux handi-valide seront classés en invités.

Le parcours : de type trapèze (voir pages "parcours").

Si un parcours différent est proposé par un club organisateur, celui doit être porté à la connaissance des autres clubs au moins 3 semaines avant la date de la compétition.

Procédure de départ : 5min (voir pages "parcours")

<u>Arbitrage</u>: Les règles à appliquer sont les RIR, un arbitrage direct est réalisé par les entraineurs présents sur le rond, la pénalité est de 1 tour (360°) à réaliser le plus rapidement possible sans gêner les autres.

Sur les 3 régates du printemps une invitation à participer à la régate de ligue (qui suit) sera proposée aux 3 premiers de chaque série. Les frais d'inscription seront offerts par le CDV34.

Matériel OPTIMIST : Tout type de coque ; Voile lattée.

<u>Matériel PAV</u>: Planche à dérive type BIC 293. Surface maximale autorisée : Minimes $=>5.8 \text{ m}^2$; Espoirs $=>6.8 \text{m}^2$

<u>Matériel CATAMARAN</u>: Catamaran 13 à 14 pieds : équipage minime (12-14 ans). Catamaran

15 à 16 pieds : équipage espoir (14-18 ans).

Les catamarans courront en temps compensé selon la table du rating ISAF. Les départs et les parcours seront communs à toutes les séries de catamaran.

Des bateaux seront fournis par le club organisateur qui pourra s'entendre avec les clubs voisins pour compléter sa flotte.

6 LES PARCOURS

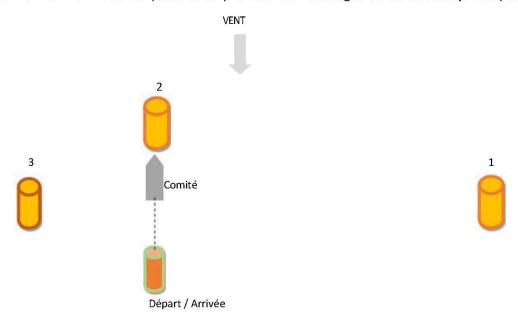
6.1 ROND INITIATION

Le plus proche du bord si possible (visible des parents)

Ligne de départ décalé pour lisser la flotte le plus possible

Un bateau montre le parcours devant la flotte

Départ -> 1 -> 2 -> 3 -> Arrivée (deux tours peuvent être envisagés en cas de manque de place)



PROCÉDURE DE DÉPART

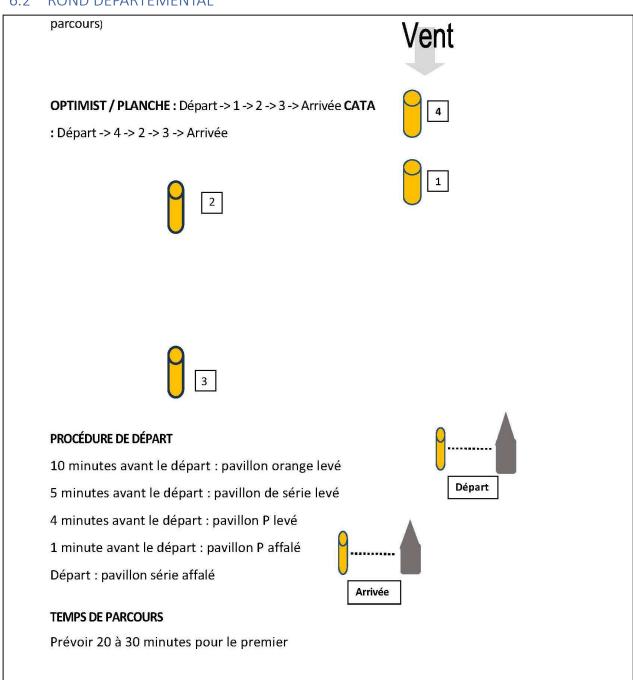
- 3 minutes avant le départ : pavillon de série OPTI ou PAV levé
- 2minutes avant le départ : pavillon rouge levé
- 1 minute avant le départ : pavillon vert levé, rouge affalé

Départ : vert et série affalés

TEMPS DE PARCOURS

Prévoir 10 à 20 minutes pour le premier.

6.2 ROND DEPARTEMENTAL



7 TABLEAU DES MEDAILLES

Une médaille doit être remise pour chaque groupe. Seuls les groupes invités restent au choix du club. D'autres prix comme le plus jeune ou des groupes n'apparaissant pas dans ce classemnt (ex : PAV benjamin) peuvent être aussi encouragés. A la fin de l'étape, pour proclamer des résultats conformes, il convient de pouvoir compléter le tableau ci-dessous :

ROND INITIATION									
GROUPE	OPTIMIST GARCON			OPTIMIST FILLE					
PLACE	1	2	3	1	2	3			
NOM									
PRENOM									
GROUPE	PAV GARCON			PAV FILLE					
PLACE	1	2	3	1	2	3			
NOM									
PRENOM									

			ROND DEPARTEN	1ENTAL				
GROUPE	OPTIN	IST BENJAMIN GA	ARCON	OPTI	MIST BENJAMINE	FILLE		
PLACE	1	2	3	1	2	3		
NOM	·			_				
PRENOM								
GROUPE	OPTI	MIST MINIME GAF	OPTIMIST MINIME FILLE					
PLACE	1	2	3	1	2	3		
NOM								
PRENOM								
GROUPE	OPT	IMIST INVITE GAR	CON	OPTIMIST INVITE FILLE				
PLACE	1	2	3	1	2	3		
NOM								
PRENOM								
GROUPE					PAV MINIME FILLE			
PLACE	1	2	3	1	2	3		
NOM								
PRENOM								
GROUPE	Р	AV ESPOIR GARCO	N	PAV ESPOIR FILLE				
PLACE	1	2	3	1	2	3		
NOM								
PRENOM								
GROUPE	Р	AV INVITE GARCO	N	PAV INVITE FILLE				
PLACE	1	2	3	1	2	3		
NOM								
PRENOM								
GROUPE		CATA MINIME				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
PLACE	1	2	3	1				
NOM				1				
PRENOM]				
GROUPE	CATA ESPOIR]				
PLACE	1	2	3	1				
NOM]				
PRENOM]				
GROUPE		CATA INVITE]				
PLACE	1	2	3]				
NOM]				
PRENOM								

8 DECLARATION CALENDRIER FFVOILE ET ORGANISATION DE FREG

8.1 DECLARATION DE LA REGATE AU CALENDRIER DE LA FFVOILE

Lors de la déclaration de votre régate au calendrier, voici les bateaux à déclarer en grade **5B**.

Pour la pratique dériveur, il faut déclarer deux bateaux distincts :

- -FCDS (Flotte Collective Dériveur Solitaire) pour le rond Optimist Initiation;
- -Optimist pour le rond Optimist Départemental.

Pour la pratique windsurf, il faut également déclarer deux bateaux :

- -FCW (Flotte Collective Windsurf) pour le rond Planche à Voile Initiation;
- -BIC 293OC pour le rond Planche à Voile départemental.

Pour la pratique multicoques de sport, un seul bateau à déclarer :

-INC (Inter série Catamaran TEMPS COMPENSE).

8.2 GESTION DANS FREG

Un fichier CSV importable dans FREG sera envoyé automatiquement à chaque club organisateur le vendredi matin précédant la régate.

L'importation de ce fichier dans FREG doit créer automatiquement les groupes comme ci-dessous :

En dériveur :

FCD: IOP - Optimist Initiation OPT: OPB - Optimist Benjamin OPT: OPM - Optimist Minime OPT: OPI - Optimist Invité

En PAV:

FCW - IPV - PAV Initiation BIC - PVM - PAV Minime BIC : PVE - PAV Espoir BIC : - PVI - PAV Invité

En Multicoques de sport :

INC - CAM - Catamaran Minime INC - CAE - Catamaran Espoir

INC - CAI - Catamaran Invité

Il restera juste à regrouper les dossards par club en fonction du fichier CSV.

9 RAPPELS AU CLUB ORGANISATEUR

9.1 LE MATERIEL

Le club organisateur doit mettre à disposition :

- Une flotte de catamaran
- Une flotte d'Optimist initiation.
- Un bateau à moteur pour l'entraineur départemental

Une demande de prêt de matériel devra être effectuée auprès du club organisateur par chaque club le plutôt possible (surtout pour les catamarans)

9.2 LES ENTRAINEURS

Un panier repas doit être fourni à chaque entraineur.